

# Transition énergétique : accélérer avant 2030 est essentiel, prévient l'AIE

Saluant la croissance record du solaire et de la mobilité électrique, l'AIE rappelle qu'il faut encore accélérer le déploiement des technologies propres et prévenir tous risques de ralentissement pour tenir l'objectif climatique de 1,5 °C en 2050.



La modernisation des réseaux électriques devra être accélérée pour ne pas freiner la transition énergétique.

© peterschreiber.media

« Réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre du secteur énergétique mondial et limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C reste possible grâce à la croissance record des technologies d'énergie propre, mais l'élan doit s'accélérer rapidement dans de nombreux domaines », prévient l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cette dernière vient de mettre à jour son rapport historique, publié en 2021, décrivant le chemin pour parvenir à un système énergétique neutre en carbone d'ici à 2050. Elle y appelait à désinvestir les fossiles et posait les jalons indispensables à atteindre d'ici à 2030 : déploiement massif des renouvelables et des véhicules électriques, arrêt des investissements dans les énergies fossiles et des ventes de chaudières thermiques...

Deux ans plus tard, l'AIE dresse un premier bilan en demi-teinte : si certaines technologies propres ont connu une croissance « extraordinaire » depuis 2021, les investissements dans les énergies fossiles ont en parallèle augmenté et les émissions de gaz à effet de serre restent « obstinément élevées ». L'agence réitère l'urgence à agir, appelle à une accélération des ambitions et à une plus forte coopération à l'échelle internationale.

« Notre message est très clair : une coopération internationale solide est essentielle à l'atteinte de la neutralité carbone. Les gouvernements doivent séparer le climat de la géopolitique, étant donné l'ampleur du défi à relever », prévient Fatih Birol, le directeur exécutif de l'agence. D'ici à 2030, il faudra tripler la capacité d'énergies renouvelables installée pour atteindre 11 000 gigawatts (GW), doubler les gains annuels d'intensité énergétique, accélérer l'électrification de certains secteurs dépendant encore des fossiles et réduire les émissions de méthane de 75 %. Tout retard dans ces objectifs engendrera des risques climatiques et nécessitera de recourir à des technologies d'élimination du carbone, qui n'ont pas fait leurs preuves aujourd'hui.

**COP 28 : fixer un objectif de réduction des émissions de méthane à 2030 ?**

Fatih Birol appelle les États à profiter de la COP 28, qui s'ouvre le 30 novembre à Dubaï, pour rehausser les ambitions à 2030 et leur mise en œuvre. Un objectif de réduction de 75 % des émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier doit notamment être fixé pour 2030. Ces réductions sont essentielles à l'atteinte de l'objectif de 1,5 °C et facilement réalisables (fuites de canalisations, réduction des torchères ou capture).

## Prévenir les goulots d'étranglement

Le monde de l'énergie a été particulièrement bousculé ces deux dernières années, rappelle l'AIE : reprise économique post-Covid, guerre en Ukraine... Ce qui a engendré des impacts positifs et négatifs.

*Notre message est très clair : une coopération internationale solide est essentielle à l'atteinte de la neutralité carbone*

AIE

Parmi les bonnes nouvelles, la croissance record de la capacité photovoltaïque mondiale et des ventes de voitures électriques, qui s'inscrivent dans la trajectoire fixée pour atteindre la neutralité carbone.

Les projets industriels visant à accompagner

le déploiement de ces deux technologies sont également au rendez-vous, note l'AIE. « C'est important parce que ces deux technologies permettent à elles seules un tiers des réductions d'émissions entre aujourd'hui et 2030 », souligne-t-elle.

L'agence appelle néanmoins à prévenir les goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement et à accélérer la modernisation des réseaux électriques, pour ne pas freiner cette transition énergétique. Il faudra, par exemple, installer deux millions de kilomètres de réseaux chaque année d'ici à 2030 pour atteindre les objectifs.

## Poursuivre le déploiement des innovations

Dans le secteur du bâtiment, les ventes de pompes à chaleur (PAC) ont augmenté de 11 % en 2022, plaçant de nombreux marchés (notamment européen) sur la bonne trajectoire (20 % de croissance par an d'ici à 2030).

L'AIE note également des progrès dans la maturation des technologies indispensables à la neutralité carbone, avec notamment, en 2023, la commercialisation des premières batteries au sodium-ion et des démonstrations à échelle commerciale d'électrolyseurs à oxyde solide.

Mais l'effort devra également porter sur le nucléaire, les carburants alternatifs, l'hydrogène, la biomasse durable, la capture et le stockage de CO<sub>2</sub>, prévient l'AIE. Dans ces conditions, la demande en combustibles fossiles devrait baisser de 25 % en 2030 et de 80 % en 2050. Résultat : aucun nouveau projet pétrolier ou gazier (nouvelles mines, extension de mines existantes ou nouvelles centrales thermiques) n'est nécessaire. Des investissements dans certains actifs existants et l'accomplissement de projets déjà actés peuvent néanmoins rester nécessaires, estime l'AIE.

### **La compétition internationale nuit à l'objectif climatique**

Enfin, si les économies avancées et la Chine sont en bonne voie, l'AIE rappelle l'importance d'accompagner la transition énergétique dans les économies moins avancées. Elle plaide également pour une transition équitable, reposant dans un premier temps sur les économies avancées (neutralité carbone dès 2045) afin de laisser plus de temps aux autres pays (2050 pour la Chine et après pour les autres économies). Mais, dans tous les cas, pour rester sur la bonne trajectoire, tous devront avancer leurs objectifs de neutralité. De même, prévient l'AIE, les tentatives de privilégier la production nationale plutôt que la coopération internationale peuvent compromettre l'atteinte de la neutralité carbone.



**Sophie Fabrégat**, journaliste  
Cheffe de rubrique énergie / agroécologie

Publié le 27/09/2023 – Actu Environnement